Compte Rendu du conseil municipal du 16 juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize juillet à vingt-et-une heure, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Jean-Claude BLANC, Maire

<u>Présents</u>: Thierry BONCOURRE, Philippe BONIFAS, Stéphanie COULOMB, Mathieu FORMOSA, Serge DUPRAT,

Absent: Eric ARAUJO

Pouvoir : Eric ARAUJO a donné pouvoir à Jean-Claude BLANC

Secrétaire : Thierry BONCOURRE a été nommé secrétaire de séance

Ordre du Jour

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le décès de Anne Marie SANDRE et procède à un moment de recueillement.

1 – Élection d'un nouveau 2ème adjoint suite démission

Monsieur le maire informe de deux démissions au sein du conseil municipal à savoir Claude MAZIERES et Arlette DARBAS.

En ce qui concerne la démission de Claude MAZIERES, Monsieur le maire précise qu'il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle élection car il avait la place de conseiller municipal.

Cependant, la démission d'Arlette DARBAS nécessite une nouvelle élection de la place du 2ème adjoint ou pas.

Monsieur le maire explique, dans le cas où, le conseil municipal ne souhaite pas réélire un 2eme adjoint, alors Mr DUPRAT Serge montera en 2ème adjoint et le poste du 3eme adjoint sera supprimé.

Monsieur le maire s'adresse, donc aux élus afin de connaître leur avis sur la réélection d'un adjoint au poste de 2eme adjoint.

Serge DUPRAT prend la parole et demande s'il existe une obligation à réélire un adjoint au poste de 2eme adjoint

Monsieur le Maire répond qu'il n'est pas obligatoire de réélire un adjoint au poste de 2eme adjoint.

Monsieur le maire demande aux élus sur leur souhait de rester à deux adjoints au lieu de trois. Après en avoir délibéré, le conseil décide de rester à deux adjoints. Donc Serge DUPRAT montera en 2eme adjoint et le poste du 3eme adjoint sera supprimé.

2 – Informations du Maire

- Le relevé topographique ainsi que l'étude de sol pour l'extension de la mairie ont été réalisés le 9 juillet 2019.
- Les architectes pour le toit de l'église ont été désignés et nous sommes en attente de la DRAC pour valider ce projet. Les architectes sont

- * Mme LUGOL Virginie à Toulouse
- * Mr BLOHORN Raphaël à Lavaur
- *Mr SASTRE Michel à Toulouse

3 – Questions diverses

Pas de questions diverses des élus

Séance levée à 21h10

BLANC Jean-Claude	Thierry BONCOURRE	Serge DUPRAT
Eric ARAUJO (a donné pouvoir à BLANC Jean-Claude)	Stéphanie COULOMB	Mathieu FORMOSA
Philippe BONIFAS		